



# Nouvel adhérent

## Public

6 à 18 Stagiaires,  
Nouveaux adhérents à la Cfdt

## Prérequis

Aucun

**Animation :** Syndicat

## Durée

De une ½ journée à 3 jours soit de 3 h30 à 17 h 30

## Les objectifs pédagogiques

- Connaître la CFDT. Connaître les valeurs de la CFDT au travers de son histoire
- Connaître le fonctionnement et l'organisation de la CFDT
- Appréhender le militantisme à la CFDT et les différents mandats d'entreprise
- Appréhender le syndicalisme d'adhérent.
- Connaître les enjeux syndicaux et les différentes étapes de la construction de la F3C

## Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.  
*Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.*

## Programme de la formation

### JOUR 1 :

Accueil, Présentations

.....

..... (Vécu de formation)

### JOUR 2 :

.....

.....

..... (Vécu de formation)

### JOUR 3 :

.....

.....

..... (Vécu de formation)

A la carte et sélectionné par le syndicat :

Connaître la Cfdt

Les Valeurs de la CFDT à travers son histoire

Le Fonctionnement et l'organisation de la CFDT

Militer à la CFDT

Le Syndicalisme d'Adhérent

La F3C de sa genèse à nos jours



# Nouvel adhérent

## Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Connaître l'organisation d'une structure
- Instaurer une relation avec les personnes

## Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

## Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C<sup>3</sup> pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C<sup>3</sup> permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

## Accessibilités

L'accessibilité de cette formation aux personnes à mobilité réduite est à vérifier auprès du syndicat.

**Renseignements :**  
Organisme de formation C<sup>3</sup>  
[c3@f3c.cfdt.fr](mailto:c3@f3c.cfdt.fr)  
[www.f3c-c3.com](http://www.f3c-c3.com)